

Compte rendu de la séance du 10 septembre 2007

Etaient présents :

ULP : Alain Beretz, Pierre Baumann, François Bonnarel, Jean Deroche, Michel Granet, Jean-Marc Jeltsch, Julien Millet, Paul Pevet, Pierrick Poisbeau, Yannick Schmitt

UMB : Bernard Michon, Marc Aoun, Bernard Baraton, Georges Bischoff, Michel Deneken, Laurent Pernot, Thomas Risser

URS : Florence Benoît-Rohmer, Maximilien Cartier, Eric Pimmel, Jean-Michel Poughon, Claudine Wernert

IUFM : Michel Herr, Alain Lithard

Inter-U : Anne Goudot

Président de séance : Florence Benoît-Rohmer

Rapporteur : Anne Goudot

Informations données au groupe OG

- ▶ L'IUFM participe désormais à tous les groupes de travail, son directeur, Michel Herr, assistant à la réunion du jour.
- ▶ Point sur la visite des présidents à la DGES le 26 juillet :
 - ◆ La DGES a montré un vif intérêt pour le projet, dont elle fait un projet phare
 - ◆ La question du N2 a en particulier été abondamment abordée, et fait l'objet de nombreuses questions du ministère, avec quelques réticences exprimées. Les présidents notent toutefois qu'au cours d'un échange direct avec la Ministre Valérie Pécresse, celle-ci s'est montrée très favorable à la création d'un N2
 - ◆ La question du soutien du ministère est restée ouverte, des explications et renseignements complémentaires sur les demandes formulées ayant été sollicitées. Sur les moyens demandés par les présidents, c'est la politique indemnitaire qui a créé le plus de difficulté dans les échanges.
- ▶ Un dossier d'argumentation de la demande de moyens est envoyé ce 10 septembre au ministère par les secrétaires généraux.
- ▶ Une visite d'une délégation du ministère, à caractère technique, est annoncée par les présidents pour le 24 septembre
- ▶ Une seconde visite des présidents à B. Saint-Girons à Paris sera programmée pour fin octobre.
- ▶ Une assemblée des groupes se tiendra le 26 septembre au Centre Culturel Saint Thomas, au cours de laquelle chaque groupe viendra présenter ses résultats. Dominique D'Ambra, en tant que rapporteur du groupe Organisation et Gouvernance, sera l'interlocuteur du groupe pour le comité d'organisation.
- ▶ La Ministre Valérie Pécresse devrait venir à Strasbourg le 28 septembre et consacrer l'après-midi aux universités de Strasbourg (à confirmer). Après un déjeuner avec les présidents, la visite devrait se dérouler sous forme de tables rondes, consacrées à la création de l'Université de Strasbourg,
- ▶ Les Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche organisées en automne à Strasbourg seront l'occasion d'amener au projet des éléments de débat plus généraux. Un groupe a été constitué pour proposer des modalités de mise en place d'un comité d'organisation.

Point sur le dossier remis à la DGES par les présidents le 26 juillet

Quant aux modalités d'élaboration

Il est précisé que le dossier a été élaboré par l'équipe projet, sur le principe d'une synthèse des contributions collectées dans les différents groupes de travail thématiques. Rédigé dans l'urgence, sans validation possible de l'ensemble par les groupes de travail eux-mêmes faute de temps, il a été présenté au ministère par les présidents comme un document de travail. Les présidents proposent aujourd'hui ce document comme une base pour reprendre les échanges autour du projet.

Tour de table sur le dossier

Les participants relèvent diverses coquilles dans le texte. Il est proposé que ces remarques soient transmises par mail à l'équipe projet, via A. Goudot, pour révision du texte.

Les réactions des participants au texte sont listées ci-après.

[Sur la section « Nos motivations pour la création de l'Université de Strasbourg »](#)

- ▶ La considération de l'hypothèse d'un PRES du Rhin supérieur est notée comme rassurante.

- ▶ Il est demandé que la notion de « moteur économique » soit précisée : l'équipe projet et les présidents précisent qu'il s'agit d'être conscients du rôle de l'UdS dans le tissu économique (l'UdS sera un des plus importants employeurs alsaciens), et que cette notion recouvre à la fois l'impact économique et les perspectives d'insertion.
- ▶ A la remarque d'un participant que la formation apparaît reléguée en second rang, il est répondu que la connaissance étant d'abord générée pour pouvoir être transmise, placer la recherche avant la formation est logique dans un énoncé, mais ne traduit pas un ordre hiérarchique. Un participant mentionne que « L'excellence et le nombre, et pas l'un contre l'autre ».

Sur la section « L'affirmation des vocations »

- ▶ Il est remarqué que la nouvelle loi fournit des outils comme la fondation, qui ne sont pas mentionnés dans le texte. Un président souligne que sur ce type de question, il appartiendra aux instances de la nouvelle université de se positionner.
- ▶ Il est noté qu'une partie des acteurs des universités de Strasbourg n'est pas emballée par la nouvelle loi, et que l'idée d'un financement sur fonds propres n'est pas acquise pour tous. Un président répond que le texte n'a pas été écrit dans l'optique de séduire le gouvernement, et que par ailleurs, les universités se financent d'ores et déjà aujourd'hui en partie sur fonds propres puisque 70% des ressources des gros laboratoires de l'ULP sont issues de recettes générées en propre.
- ▶ Il est proposé, avec l'approbation du groupe, d'ajouter une note dans cette section sur les conditions de vie étudiante et l'accueil des étudiants étrangers.

Sur la section « Organisation et gouvernance »

- ▶ Une ambiguïté est relevée par un participant sur la description du niveau 3, et notamment sur la place des facultés et des UFR. L'équipe projet souligne qu'elle a été attentive à ne pas intégrer de point non validé, et s'est heurtée à la difficulté qu'il n'y avait pas convergence sur le N2 au moment de la rédaction du dossier. Les présidents expliquent que l'élaboration du cahier des charges du N2 a été provisoirement suspendue en juillet pour concentrer l'effort sur l'élaboration du dossier DGES, mais que ce travail constitue la prochaine tâche de l'équipe projet et du groupe OG.
- ▶ Un participant note que le texte fait état de la création d'un conseil du N2, alors qu'il n'y avait pas convergence sur ce point. Il précise que la crainte à ce niveau est l'alourdissement de la structure par une superposition de conseils. L'équipe projet répond en précisant qu'il n'y avait effectivement pas unanimité sur le terme « conseil », mais qu'il y avait consensus sur la nécessité d'une instance de représentation et d'un espace de débat au sein du N2. Elle précise que l'idée n'était pas de figer les entités de niveau 2, mais d'en faire des entités contractualisées, avec une porosité de l'ensemble, le terme « porosité » indiquant que l'interférence entre les entités de N2 doit être favorisée. Il est conclu par les présidents qu'il n'y a pas consensus sur ce point, qui devra être rediscuté.
- ▶ Un participant pose la question de l'impact de la loi sur le projet.
- ▶ Il est noté que la question du regroupement des composantes pose la question de la délimitation des frontières entre les disciplines et de leur re-définition, récurrente au niveau national. L'Université pourrait offrir un modèle, une « solution exportable ».
- ▶ Un participant rapporte le cas de Nantes, où les composantes sont associées au processus décisionnel, à la satisfaction des acteurs.
- ▶ Un président note que les changements de configuration étant facilités par la nouvelle loi, la création d'UFR devient beaucoup plus simple à entreprendre.
- ▶ Un participant note que les N2 sont construits comme « consommables » ou « biodégradables ».

Sur la section « Intégration de l'IUFM »

- ▶ Le directeur de l'IUFM, Michel Herr, souligne que le texte convient (mis à part une coquille).

Préparation de la visite de la DGES le 24 septembre 2007

Le groupe suggère de profiter de la visite pour faire remonter à la DGES des questions, y compris sur les besoins financiers. Un travail par ateliers est proposé pour le déroulement de la visite. Le groupe convient d'insister sur la nécessité d'une expertise interne par l'IGAENR.

Préparation de la visite de Mme Péresse le 28 septembre

Il est convenu que cette visite doit être utilisée comme un outil de communication, et que l'argumentaire des universités de Strasbourg doit être simple et schématique. Le déroulement sera préparé sous la forme de séquences par thèmes avec de petits groupes d'experts. Le besoin d'un modérateur pour la circonstance est relevé.

Relevé de décisions

- ▶ Les travaux du groupe Organisation et Gouvernance vont se poursuivre par l'élaboration d'un cahier des charges du niveau 2. Commande est passée à l'équipe projet de présenter des propositions et un prototypage pour avancer sur ce point lors de la prochaine réunion.
- ▶ L'équipe projet révisera le dossier DGES avec les diverses remarques apportées par les participants pendant la séance. Ce dossier sera utilisé comme base de travail pour poursuivre les échanges.
- ▶ La notion de conseil du N2 doit être rediscutée dans les prochaines séances.